



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prise en charge des personnes âgées dépendants

Question au Gouvernement n° 1199

Texte de la question

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

M. le président. La parole est à Mme Charlotte Lecocq, pour le groupe La République en marche.

Mme Charlotte Lecocq. Madame la ministre des solidarités et de la santé, la population française vieillit et c'est une bonne nouvelle : nous vivons plus longtemps grâce aux progrès de la médecine.

Cependant, cette situation inquiète à plusieurs titres nos concitoyens. Nos aînés souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. C'est légitime. Bien souvent, l'intervention de leurs enfants ou d'un proche est nécessaire. Or, dans cet hémicycle, nous avons plusieurs fois souligné les contraintes fortes qui pèsent sur les aidants familiaux.

Des solutions de répit manquent et le développement d'autres formes d'hébergement est plébiscité. Ainsi, les résidences autonomie ou encore l'accueil familial offrent des réponses intéressantes, notamment pour les territoires ruraux comme la Pévèle.

Mais la question du financement se pose aussi. La Mutualité française a évalué à 2000 euros le reste à charge mensuel pour les personnes hébergées en EHPAD – établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. C'est une somme bien supérieure aux capacités de financement des personnes âgées.

Force est de constater qu'il faut revoir en profondeur la place de nos aînés dans notre société et les réponses que nous apportons à leurs besoins. Mais cette réflexion doit se faire en associant largement les professionnels, ces professionnels engagés qui ont vu leur métier évoluer et, dans certains cas, leurs conditions de travail se dégrader considérablement.

Nous le savons, madame la ministre, vous avez d'ores et déjà apporté des réponses pour faire face à l'urgence de la situation, mais il est absolument nécessaire de penser sur le long terme. Aussi, je souhaite connaître la méthode que vous entendez appliquer pour donner à nos aînés la place qu'ils méritent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, merci de me donner l'occasion de m'exprimer sur la grande concertation qui a été lancée hier.

Vous l'avez dit : nous avons d'ores et déjà engagé des mesures de court terme pour répondre aux besoins des personnes âgées résidant à leur domicile ou hébergées en EHPAD. De plus, nous avons décidé d'ouvrir une

grande consultation citoyenne de façon à bâtir le modèle de société que nous souhaitons pour les personnes âgées à l'horizon des cinq à cinquante prochaines années.

Nous avons ouvert ce débat en adoptant pour méthode le partage avec l'ensemble des acteurs. La mission, confiée à Dominique Libault, repose sur dix groupes de travail auxquels participeront les personnes âgées elles-mêmes, leur famille, les aidants, les professionnels soignants, les professionnels du secteur et des élus qui ont répondu à l'appel, comme vous, madame Lecocq, ce dont je vous remercie.

Au-delà de cette initiative, des sessions seront organisées en région pour faire émerger des propositions concrètes. Mais, surtout, nous avons souhaité que tous les citoyens français puissent participer à cette consultation. Nous avons ouvert un site internet intitulé « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? ». Il permet à tous les Français de s'exprimer sur le modèle de société plus inclusive, plus protectrice, qu'ils souhaitent pour l'avenir.

À partir de ces propositions, nous bâtirons un modèle de société et formulerons des propositions concrètes autour de l'hébergement, de la ville, des aidants, de la gouvernance. Évidemment, nous réfléchissons également au mode de financement de l'accompagnement de la dépendance.

Mme Marie-Christine Dalloz. Voilà qui sera intéressant !

Mme Agnès Buzyn, *ministre.* Ce sera un enjeu dans les années qui viennent.

Données clés

Auteur : [Mme Charlotte Parmentier-Lecocq](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1199

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 octobre 2018](#)